

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 05805

Numéro SIREN : 920 090 164

Nom ou dénomination : DJICO

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2024 sous le numéro de dépôt 14055

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DJICO

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 euros
Siège social sis à Marseille 3e Arrondissement (13003), 64 Rue Belle De Mai

RCS Marseille 920 090 164

L'an deux mille vingt quatre, le 23 Avril à 11 heures,
Les actionnaires de la Société DJICO au capital de 100 € (Cent euros) divisés en 100 actions de 1,00 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

les actions sont attribuées et réparties comme suit :

M. OMAR DJAMA Ayanleh **100 actions**
numérotées de 1 à 100

Total des actions composant le capital: 100 actions représentant la totalité des voix.

Les Associés de la société représentent en tant que tels la totalité des actions émises par la société. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer dans les conditions de quorum requises. L'assemblée est présidée par **M. OMAR DJAMA Ayanleh**. Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social de la société en Grande Bretagne: 20 Wenlock Road, London N1 7GU, England et ce à compter du **25 Avril 2024**
 - Enregistrement de la société au registre des sociétés Britanniques « Companies House »
 - Modification et radiation de la société au registre du commerce et des sociétés **de Marseille** .
 - Toutes autres formalités en relation
- Et ce, à compter du 25 Avril 2024**

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée décide à l'unanimité du transfert du siège social à sa nouvelle adresse en Grande Bretagne :

20 Wenlock Road, London N1 7GU, England et ce à compter du **25 Avril 2024** et de procéder à toutes les formalités en relation, notamment :

La radiation de la société du registre du commerce sans procéder aux opérations de liquidation et avec continuité de la personne morale.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Gérant et à ses mandataires et au porteur d'originaux et de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et les associés ou leurs mandataires.

La séance est déclarée levée à 12H00

Le Président

M. OMAR DJAMA Ayanleh

